



DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE
SEANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à 19 H 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Forges de Lanouée se sont réunis en salle du Conseil de la mairie de Lanouée, sur convocation en date du 13 mai 2025 qui leur a été adressé le 13 mai 2025 par voie dématérialisée par Mr Jacques BIHOUEE, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie du site de Lanouée le 13 mai 2025 et du site des Forges le 14 mai 2025 et sur le site internet forgesdelanouee.fr le 13 mai 2025.

Conseillers présents : Jacques BIHOUEE, Sabine GUILLEMIN, Yoann ROBIN, Edwige MESSEGER, Patrick POCARD, Jean-Pierre TRÉBY, Henriette LORAND, Maryvonne LE BLANC, Anne MESMEUR, Erwann MORVAN, Rachel DUVAL, André BRIEND, Alain CHÉREL, Martine CHATEL, Annick LE GUÉVEL, Isabelle CADIO.

Conseillers absents donnant pouvoir : Guénaëlle JÉGO donnant pouvoir à Maryvonne LE BLANC.

Conseillers absents : Sophie MARIVAIN (excusée), Michaël BERNABÉ, Yannick JOLIVET, Cécile LE MOINE, Julien LECLAIR et Barthélémy SINDALI.

Secrétaire de séance : Annick LE GUÉVEL

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 16

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

OBJET : DELIBERATION N° 2025-05.20-01 – LOTISSEMENT LES GREES AMIÈLES – CHOIX DU MAITRE D'OEUVRE

- **Présentation des offres**
- **Autorisation de signature du contrat**

Rapporteur : Jacques BIHOUEE

Exposé

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de débiter les études pour l'aménagement d'un futur lotissement situé aux Grées Amièles.

Il présente ci-après au Conseil Municipal les propositions d'honoraires pour une mission de maîtrise d'œuvre.

Sarl Nicolas et Associés	23 600 € HT (tous frais compris sauf frais de géomètre)
Aménagement technique de l'environnement (ATE)	40 145 € HT (tous frais compris sauf frais d'actualisation zone humide et frais de géomètre)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir pris connaissance de l'analyse des offres et l'avis de la Commission communale du PLU du 17 avril 2025,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Procède à un vote par scrutin ordinaire à main levée qui donne les résultats suivants :

PRESENTS	16
DONNANT POUVOIRS	01
VOTANTS	17
ABSENCES	00
SUFFRAGES EXPRIMES	17
MAJORITE ABSOLUE	09
POUR	17
CONTRE	00

Compte-tenu de ces éléments,

Le Conseil Municipal :

- **RETIENT** l'offre de la Sarl NICOLAS et Associés
- **AUTORISE** le Maire ou son Représentant à signer le contrat de maîtrise d'oeuvre.

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 par voie d'affichage à la mairie et sur le site www.forgesdelanouee.fr

Date de mise en ligne : 30 mai 2025

Pour Le Maire empêché,

La 1^{ère} Adjointe au Maire,

Sabine GUILLEMIN



Le secrétaire de séance,

Annick LE GUÉVEL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (2 place de la mairie – 56120 Forges de Lanouée) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale – 3 Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES CEDEX) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication



DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE
SEANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à 19 H 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Forges de Lanouée se sont réunis en salle du Conseil de la mairie de Lanouée, sur convocation en date du 13 mai 2025 qui leur a été adressé le 13 mai 2025 par voie dématérialisée par Mr Jacques BIHOUEE, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie du site de Lanouée le 13 mai 2025 et du site des Forges le 14 mai 2025 et sur le site internet forgesdelanouee.fr le 13 mai 2025.

Conseillers présents : Jacques BIHOUEE, Sabine GUILLEMIN, Yoann ROBIN, Edwige MESSAGER, Patrick POCARD, Jean-Pierre TRÉBY, Henriette LORAND, Maryvonne LE BLANC, Anne MESMEUR, Erwann MORVAN, Rachel DUVAL, André BRIEND, Alain CHÉREL, Martine CHATEL, Annick LE GUÉVEL, Isabelle CADIO.

Conseillers absents donnant pouvoir : Guénaëlle JÉGO donnant pouvoir à Maryvonne LE BLANC.

Conseillers absents : Sophie MARIVAIN (excusée), Michaël BERNABÉ, Yannick JOLIVET, Cécile LE MOINE, Julien LECLAIR et Barthélémy SINDALI.

Secrétaire de séance : Annick LE GUÉVEL

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 16

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

OBJET : DELIBERATION N° 2025-05.20-02 – TRAVAUX DE VOIRIE ANNEE 2025

- **Présentation des résultats de la consultation auprès des entreprises**
- **Choix de l'entreprise**
- **Autorisation de signature du contrat**

Rapporteur : Patrick POCARD

Exposé

Monsieur le Maire donne la parole à Mr Patrick POCARD, 4^{ème} Adjoint au Maire en charge de la voirie qui présente le dossier.

Il rappelle la liste des travaux envisagés par délibération du Conseil Municipal du 28 février 2025 et précise qu'il a rajouté deux tranches optionnelles lors de l'appel d'offres (Fossac vers Brantry et la voie communale vers le pont de Quéroux)

Il présente le résultat de la consultation auprès des entreprises par procédure adaptée pour les travaux de voirie de l'année 2025.

4 Entreprises ont déposé une offre de prix.

Après analyse des offres et avis des Commissions Voirie et Appel d'Offres du 15 mai 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après exposé du dossier,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Procède à un vote par scrutin ordinaire à main levée qui donne les résultats suivants :

PRESENTS	16
DONNANT POUVOIRS	01
VOTANTS	17
ABSECTIONS	00
SUFFRAGES EXPRIMES	17
MAJORITE ABSOLUE	09
POUR	17
CONTRE	00

Compte-tenu de ces éléments,

Le Conseil Municipal :

- **RETIENT** l'offre de l'entreprise PIGEON BRETAGNE SUD d'Hennebont pour un montant de 108 112,72 € HT pour réaliser les travaux listés ci-après.
- **AUTORISE** le Maire ou son Représentant à signer le marché.

TRANCHE FERME	Voie communale Chantepie – 886 ml (site de Lanouée)
	Chemins ruraux 1 et 2 – le pas aux biches -2 chemins de 500 ml (site des Forges)
	Rue du paradis – 1 600 m ² (site de Lanouée)
	Rue de Trénédo – 2 400 m ² (site de Lanouée)
TRANCHES OPTIONNELLES	N° 01 : Voie communale la Ville Aubray – la tertraie – 604 ml (site de Lanouée)
	N° 03 : Voie communale la Vallée – 60 ml (site de Lanouée)
	N° 04 : Voie communale Fossac vers Brantry – 150 ml (site de Lanouée)
	N° 05 : Voie communale Pont de Quéroux – 100 ml (site de Lanouée)

Mr Patrick POCARD ajoute que des dégradations ont été constatées sur un tronçon de la route de la « Ville david à la Ville cario » mais que l'auteur de cet acte ne s'est pas manifesté. Il serait nécessaire de refaire un bicouche. Au lieu-dit « Fossac » devant un bâtiment agricole, des travaux sont également nécessaires sur une surface d'environ 800 m². Des devis vont être demandés.

Il sollicite le Conseil Municipal pour ajouter un point à l'ordre du jour à savoir des travaux de pose de ponts cadres à « Fossac ». Le Conseil émet un avis favorable.

Il présente deux devis pour la réalisation de ces travaux qui entreraient dans le programme « ponts » prévu au budget primitif 2025. La demande de travaux a été transmise à la DDTM avant de lancer l'opération. Passé le délai de 2 mois, sans retour d'avis, le dossier est réputé accordé. Il serait nécessaire de réaliser ces travaux avant l'été, début juillet 2025 avant le passage des engins agricoles.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après exposé du dossier,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Procède à un vote par scrutin ordinaire à main levée qui donne les résultats suivants :

PRESENTS	16
DONNANT POUVOIRS	01
VOTANTS	17
ABSECTIONS	00
SUFFRAGES EXPRIMES	17
MAJORITE ABSOLUE	09
POUR	17
CONTRE	00

Compte-tenu de ces éléments,

Le Conseil Municipal :

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le **28 MAI 2025**

ID : 056-200087153-20250520-2025200502-AR

- **RETIENT** l'offre de l'entreprise KALON TP de Pontivy pour un montant de **24 074,60 € HT** pour la réalisation de travaux de ce pont sous réserve de l'obtention de l'accord de la DDTM.
- **AUTORISE** le Maire ou son Représentant à signer le marché.

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 par voie d'affichage à la mairie et sur le site www.forgesdelanouee.fr

Date de mise en ligne : 30 mai 2025

Pour Le Maire empêché,

La 1^{ère} Adjointe au Maire,

Sabine GUILLEMIN

Le secrétaire de séance,



Annick LE GUÉVEL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (2 place de la mairie – 56120 Forges de Lanouée) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale – 3 Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES CEDEX) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication



DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE

SEANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à 19 H 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Forges de Lanouée se sont réunis en salle du Conseil de la mairie de Lanouée, sur convocation en date du 13 mai 2025 qui leur a été adressé le 13 mai 2025 par voie dématérialisée par Mr Jacques BIHOUEE, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie du site de Lanouée le 13 mai 2025 et du site des Forges le 14 mai 2025 et sur le site internet forgesdelanouee.fr le 13 mai 2025.

Conseillers présents : Jacques BIHOUEE, Sabine GUILLEMIN, Yoann ROBIN, Edwige MESSEGER, Patrick POCARD, Jean-Pierre TRÉBY, Henriette LORAND, Maryvonne LE BLANC, Anne MESMEUR, Erwann MORVAN, Rachel DUVAL, André BRIEND, Alain CHÉREL, Martine CHATEL, Annick LE GUÉVEL, Isabelle CADIO.

Conseillers absents donnant pouvoir : Guénaëlle JÉGO donnant pouvoir à Maryvonne LE BLANC.

Conseillers absents : Sophie MARIVAIN (excusée), Michaël BERNABÉ, Yannick JOLIVET, Cécile LE MOINE, Julien LECLAIR et Barthélémy SINDALI.

Secrétaire de séance : Annick LE GUÉVEL

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 16

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

OBJET : DELIBERATION N° 2025-05.20-03 – LANCEMENT D'APPEL D'OFFRES POUR DIVERS DOSSIERS

- **Panneaux photovoltaïques**
- **Rénovation de la maison Guillot**
- **Travaux d'aménagement de rues site des Forges**
- **Demande d'autorisation de lancer la consultation auprès des entreprises**

Rapporteur : Jacques BIHOUEE

Exposé

Monsieur le Maire suite au vote du budget primitif 2025, propose de lancer les consultations auprès des entreprises pour les projets ci-après :

- Panneaux photovoltaïques
- Rénovation de la maison Guillot
- Travaux d'aménagement de rues site des Forges suite à la réunion publique du 13 mai 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après exposé du dossier,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Procède à un vote par scrutin ordinaire à main levée qui donne les résultats suivants :

➤ Rénovation de la maison GUILLOT

PRESENTS	16
DONNANT POUVOIRS	01
VOTANTS	17
ABSECTIONS	05
SUFFRAGES EXPRIMES	12
MAJORITE ABSOLUE	07
POUR	12
CONTRE	00

➤ Panneaux photovoltaïques

PRESENTS	16
DONNANT POUVOIRS	01
VOTANTS	17
ABSECTIONS	00
SUFFRAGES EXPRIMES	17
MAJORITE ABSOLUE	09
POUR	17
CONTRE	00

➤ Travaux d'aménagement de rues site des Forges

PRESENTS	16
DONNANT POUVOIRS	01
VOTANTS	17
ABSECTIONS	00
SUFFRAGES EXPRIMES	17
MAJORITE ABSOLUE	09
POUR	17
CONTRE	00

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le

28 MAI 2025

ID : 056-200087153-20250520-2025200503-AR

Compte-tenu de ces éléments,

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à lancer les consultations auprès des entreprises pour ces travaux.

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 par voie d'affichage à la mairie et sur le site www.forgesdelanouee.fr

Date de mise en ligne : 30 mai 2025

Pour Le Maire empêché,

La 1^{ère} Adjointe au Maire,

Sabine GUILLEMIN

Le secrétaire de séance,



Annick LE GUÉVEL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (2 place de la mairie – 56120 Forges de Lanouée) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale – 3 Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES CEDEX) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication



DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE

SEANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à 19 H 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Forges de Lanouée se sont réunis en salle du Conseil de la mairie de Lanouée, sur convocation en date du 13 mai 2025 qui leur a été adressé le 13 mai 2025 par voie dématérialisée par Mr Jacques BIHOUEE, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie du site de Lanouée le 13 mai 2025 et du site des Forges le 14 mai 2025 et sur le site internet forgesdelanouee.fr le 13 mai 2025.

Conseillers présents : Jacques BIHOUEE, Sabine GUILLEMIN, Yoann ROBIN, Edwige MESSEGER, Patrick POCARD, Jean-Pierre TRÉBY, Henriette LORAND, Maryvonne LE BLANC, Anne MESMEUR, Erwann MORVAN, Rachel DUVAL, André BRIEND, Alain CHÉREL, Martine CHATEL, Annick LE GUÉVEL, Isabelle CADIO.

Conseillers absents donnant pouvoir : Guénaëlle JÉGO donnant pouvoir à Maryvonne LE BLANC.

Conseillers absents : Sophie MARIVAIN (excusée), Michaël BERNABÉ, Yannick JOLIVET, Cécile LE MOINE, Julien LECLAIR et Barthélemy SINDALI.

Secrétaire de séance : Annick LE GUÉVEL

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 16

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

OBJET : DELIBERATION N° 2025-05.20-04 – TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE LOUIS CHÉREL

- **Présentation des offres pour les lots 3 et 4**
- **Autorisation de signature des marchés**
- **Modification du plan de financement prévisionnel pour le Fonds Vert (sous réserve)**

Rapporteur : Yoann ROBIN

Exposé

Monsieur le Maire donne la parole à Mr Yoann ROBIN, deuxième Adjoint au Maire chargé des bâtiments communaux qui présente le dossier.

Il présente les offres reçues pour les lots 03 et 04 qui étaient infructueux lors de l'appel d'offres qui a été réalisé à deux reprises. Le résultat se présente comme suit :

N° de Lots	DESIGNATION DES LOTS	ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES DU MARCHÉ	MONTANTS HT
03	CHARPENTE ET BARDAGE BOIS	Champagne charpente à Crédin	97 765,22 €
04	COUVERTURE – ETANCHEITE	Toitures de Brocéliande à Guilliers	42 211,30 €

Il rappelle le plan de financement prévisionnel validé par le Conseil Municipal le 31 janvier 2025 et qu'il ne nécessite pas de modifier puisque le montant prévisionnel HT des travaux n'est pas atteint en y incluant les lots 03 et 04.

- PLAN DE FINANCEMENT - (HT)			
DEPENSES		RECETTES	
CHARGE FONCIERE		SUBVENTION DETR	211 500
TRAVAUX	1 141 886	SUBVENTION Fonds Vert	342 566
HONORAIRES	136 171	SUBVENTION PAYS - REGION	
REVISIONS		SUBVENTION PST	204 945
		SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL	
		PRET	
		PRET	
		PRÊT 1%	
		FONDS PROPRES	519 046
TOTAL	1 278 057		1 278 057

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après exposé du dossier,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Procède à un vote par scrutin ordinaire à main levée qui donne les résultats suivants :

PRESENTS	16
DONNANT POUVOIRS	01
VOTANTS	17
ABSENCES	00
SUFFRAGES EXPRIMES	17
MAJORITE ABSOLUE	09
POUR	17
CONTRE	00

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le **28 MAI 2025**

ID : 056-200087153-20250520-2025200504-DE

Compte-tenu de ces éléments,

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire ou son Représentant à signer les marchés publics relatifs à ces travaux tels que présentés.
- **AUTORISE** le Maire ou son Représentant à signer les avenants éventuels à ces marchés dans la limite de 5 % du montant HT.

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 par voie d'affichage à la mairie et sur le site www.forgesdelanouee.fr

Date de mise en ligne : 30 mai 2025

Pour Le Maire empêché,

La 1^{ère} Adjointe au Maire,

Sabine GUILLEMIN



Le secrétaire de séance,

Annick LE GUÉVEL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (2 place de la mairie – 56120 Forges de Lanouée) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale – 3 Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES CEDEX) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication



DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE
SEANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à 19 H 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Forges de Lanouée se sont réunis en salle du Conseil de la mairie de Lanouée, sur convocation en date du 13 mai 2025 qui leur a été adressé le 13 mai 2025 par voie dématérialisée par Mr Jacques BIHOUEE, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie du site de Lanouée le 13 mai 2025 et du site des Forges le 14 mai 2025 et sur le site internet forgesdelanouee.fr le 13 mai 2025.

Conseillers présents : Jacques BIHOUEE, Sabine GUILLEMIN, Yoann ROBIN, Edwige MESSAGER, Patrick POCARD, Jean-Pierre TRÉBY, Henriette LORAND, Maryvonne LE BLANC, Anne MESMEUR, Erwann MORVAN, Rachel DUVAL, André BRIEND, Alain CHÉREL, Martine CHATEL, Annick LE GUÉVEL, Isabelle CADIO.

Conseillers absents donnant pouvoir : Guénaëlle JÉGO donnant pouvoir à Maryvonne LE BLANC.

Conseillers absents : Sophie MARIVAIN (excusée), Michaël BERNABÉ, Yannick JOLIVET, Cécile LE MOINE, Julien LECLAIR et Barthélémy SINDALI.

Secrétaire de séance : Annick LE GUÉVEL

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 16

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

**OBJET : DELIBERATION N° 2025-05.20-05 – CONTRIBUTIONS AU SYNDICAT SCOLAIRE DE JOSSELIN
SUITE AU TRANSFERT DE CHARGES**

- **Présentation du montant des contributions année 2025 (pour information)**

Rapporteur : Sabine GUILLEMIN

Exposé

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Sabine GUILLEMIN, Maire déléguée et Première Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires qui présente le dossier.

Elle rappelle que les statuts du Syndicat Scolaire du Pays de Josselin (SSPJ) prévoient, afin d'assurer la continuité des services scolaires, que les Communes versent audit Syndicat une contribution constituée :

- d'une part fixe (correspondant aux charges transférées des Communes au Syndicat)
- d'une part variable (en cas de besoin de financement nouveau)

Elle fait lecture de la délibération du Syndicat scolaire du 18 mars 2025 qui a fixé les contributions syndicales de la Commune au titre de 2025 comme suit :

	Montant de la contribution fixe annuelle 2025	Montant de la contribution liées à la part supplémentaire année 2025	Montant total des contributions année 2025	2 versements d'un montant de :
FORGES DE LANOUEE	149 709 €	18 114 €	167 823 €	83 911.50 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après exposé du dossier,

Le Conseil Municipal prend acte de ces informations.

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 par voie d'affichage à la mairie et sur le site www.forgesdelanouee.fr

Date de mise en ligne : 30 mai 2025

Pour Le Maire empêché,

La 1^{ère} Adjointe au Maire,

Sabine GUILLEMIN



Le secrétaire de séance,

Annick LE GUÉVEL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (2 place de la mairie - 56120 Forges de Lanouée) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale - 3 Contour de la Motte - CS 44416 - 35044 RENNES CEDEX ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication



DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE
SEANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à 19 H 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Forges de Lanouée se sont réunis en salle du Conseil de la mairie de Lanouée, sur convocation en date du 13 mai 2025 qui leur a été adressé le 13 mai 2025 par voie dématérialisée par Mr Jacques BIHOUEE, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie du site de Lanouée le 13 mai 2025 et du site des Forges le 14 mai 2025 et sur le site internet forgesdelanouee.fr le 13 mai 2025.

Conseillers présents : Jacques BIHOUEE, Sabine GUILLEMIN, Yoann ROBIN, Edwige MESSAGER, Patrick POCARD, Jean-Pierre TRÉBY, Henriette LORAND, Maryvonne LE BLANC, Anne MESMEUR, Erwann MORVAN, Rachel DUVAL, André BRIEND, Alain CHÉREL, Martine CHATEL, Annick LE GUÉVEL, Isabelle CADIO.

Conseillers absents donnant pouvoir : Guénaëlle JÉGO donnant pouvoir à Maryvonne LE BLANC.

Conseillers absents : Sophie MARIVAIN (excusée), Michaël BERNABÉ, Yannick JOLIVET, Cécile LE MOINE, Julien LECLAIR et Barthélémy SINDALI.

Secrétaire de séance : Annick LE GUÉVEL

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 16

Le quorum étant atteint,

OBJET : DELIBERATION N° 2025-05.20-06 – INDEMNITE POUR LE GARDIENNAGE DES EGLISES COMMUNALES – ANNEE 2025

➤ **Fixation du montant de l'indemnité pour 2025**

Rapporteur : Jacques BIHOUEE

Exposé

Monsieur le Maire fait savoir que le plafond indemnitaire maximal applicable pour le gardiennage des églises communales est fixé à :

503.42 € pour un gardien résidant dans la Commune où se trouve l'édifice du culte

126.91 € pour un gardien ne résidant pas dans la Commune et visitant l'église à des périodes rapprochées.

Ces montants tiennent compte de la revalorisation du point d'indice (dernière revalorisation le 1^{er} juillet 2023). L'assemblée délibérante peut revaloriser ces indemnités dans la limite de ces plafonds.

Le Maire propose de verser la somme de 503.42 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après exposé du dossier,

Vu la circulaire préfectorale du 09 octobre 2023,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Procède à un vote par scrutin ordinaire à main levée qui donne les résultats suivants :

PRESENTS	16
DONNANT POUVOIRS	01
VOTANTS	17
ABSENCES	00
SUFFRAGES EXPRIMES	17
MAJORITE ABSOLUE	09
POUR	17
CONTRE	00

Compte-tenu de ces éléments,

Le Conseil Municipal :

- **EMET** un avis favorable à la proposition du Maire.
- **AUTORISE** Le Maire à verser la somme de 503.42 € par an (exonérée de cotisations sociales).

Il fait savoir que l'indemnité de gardiennage des églises communales n'a pas fait l'objet d'examen par le Conseil Municipal en 2024. Il propose par conséquent de verser la somme de 503,42 € au titre de rappel.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après exposé du dossier,

Vu la circulaire préfectorale du 09 octobre 2023,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Procède à un vote par scrutin ordinaire à main levée qui donne les résultats suivants :

PRESENTS	16
DONNANT POUVOIRS	01
VOTANTS	17
ABSENCES	00
SUFFRAGES EXPRIMES	17
MAJORITE ABSOLUE	09
POUR	17
CONTRE	00

Compte-tenu de ces éléments,

Le Conseil Municipal :

- **EMET** un avis favorable à la proposition du Maire.
- **AUTORISE** Le Maire à verser également la même somme au titre de rappel pour l'année 2024 après vérification préalable qu'une délibération n'ait pas été prise en 2024.

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 par voie d'affichage à la mairie et sur le site www.forgesdelanouee.fr

Date de mise en ligne : 30 mai 2025

Pour Le Maire empêché,

La 1^{ère} Adjointe au Maire,

Sabine GUILLEMIN



Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Annick Le Guével'.

Annick LE GUÉVEL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (2 place de la mairie – 56120 Forges de Lanouée) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale – 3 Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES CEDEX) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication



DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE
SEANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à 19 H 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Forges de Lanouée se sont réunis en salle du Conseil de la mairie de Lanouée, sur convocation en date du 13 mai 2025 qui leur a été adressé le 13 mai 2025 par voie dématérialisée par Mr Jacques BIHOUEE, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie du site de Lanouée le 13 mai 2025 et du site des Forges le 14 mai 2025 et sur le site internet forgesdelanouee.fr le 13 mai 2025.

Conseillers présents : Jacques BIHOUEE, Sabine GUILLEMIN, Yoann ROBIN, Edwige MESSEGER, Patrick POCARD, Jean-Pierre TRÉBY, Henriette LORAND, Maryvonne LE BLANC, Anne MESMEUR, Erwann MORVAN, Rachel DUVAL, André BRIEND, Alain CHÉREL, Martine CHATEL, Annick LE GUÉVEL, Isabelle CADIO.

Conseillers absents donnant pouvoir : Guénaëlle JÉGO donnant pouvoir à Maryvonne LE BLANC.

Conseillers absents : Sophie MARIVAIN (excusée), Michaël BERNABÉ, Yannick JOLIVET, Cécile LE MOINE, Julien LECLAIR et Barthélémy SINDALI.

Secrétaire de séance : Annick LE GUÉVEL

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 16

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

OBJET : DELIBERATION N° 2025-05.20-07 – INVENTAIRE COMMUNAL

- **Présentation du projet de mise à la réforme et de sorties d'inventaire des biens**
- **Autorisation de signature du certificat administratif pour l'apurement de l'inventaire comptable des immobilisations**

Rapporteur : Jacques BIHOUEE

Exposé

Monsieur le Maire fait savoir que la commune de FORGES DE LANOUEE est propriétaire d'un certain nombre de biens meubles, qu'elle a acquis au fil des ans afin de répondre aux besoins de ses différents services.

Suite notamment aux travaux de rénovation et extension de la Mairie et de réaménagement des services en 2024, une partie de ces biens n'est plus en possession de la Collectivité.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, du Code de la Propriété des Personnes Publiques et à l'instruction comptable et budgétaire M57, ces biens doivent être retirés de l'inventaire comptable afin d'apurer l'état des immobilisations de la collectivité. Les biens sont alors sortis de l'actif pour leur valeur nette comptable, ce qui conduit à la mise à jour de l'actif du compte de gestion.

La liste des biens meubles ou matériels concernés par procédure de sortie du patrimoine est annexé à la présente délibération. Il s'agit de bien acquis entre les années 1992 et 2015 amortis à ce jour et représentant une valeur de 379 544.14€, répartis comme suit :

Article Comptable	Libellé	Montant
2152	Installations de voirie	8 766.71 €
2157	Matériel et outillage technique	126 987.38 €
2158	Autres installations, Matériel et Outillage technique	45 002.29 €
2181	Installations générales, agencement	12 395.60 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 198.49 €
2184	Matériel de bureau et mobilier	60 320.12 €
2188	Autres immobilisations corporelles	115 873.55€
	TOTAL	379 544.14€

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après exposé du dossier,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Procède à un vote par scrutin ordinaire à main levée qui donne les résultats suivants :

PRESENTS	16
DONNANT POUVOIRS	01
VOTANTS	17
ABSECTIONS	00
SUFFRAGES EXPRIMES	17
MAJORITE ABSOLUE	09
POUR	17
CONTRE	00

Compte-tenu de ces éléments,

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le 28 MAI 2025

ID : 056-200087153-20250520-2025200507-DE

Le Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** la mise à la réforme et la sortie d'inventaire des biens énumérés dans la liste ci-jointe pour la somme totale de 379 544.14 €.
- **D'AUTORISER** le Maire ou son Représentant à signer le certificat administratif d'apurement de l'inventaire comptable des immobilisations correspondant.
- **D'AUTORISER** le Maire ou son Représentant à engager les démarches nécessaires à l'exécution de la délibération.

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 par voie d'affichage à la mairie et sur le site www.forgesdelanouee.fr

Date de mise en ligne : 30 mai 2025

Pour Le Maire empêché,

La 1^{ère} Adjointe au Maire,

Sabine GUILLEMIN



Le secrétaire de séance,


Annick LE GUÉVEL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (2 place de la mairie – 56120 Forges de Lanouée) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale – 3 Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES CEDEX) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

Liste des biens 358 - COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE

Critères de l'édition :
Compte d'acquisition commençant par 2152

Budget	N° inventaire	Codé du bien	Désignation	Compte d'acquisition	Valeur initiale	Date d'entrée	Date de sortie
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT39	2000-3	PANNEAU RELAIS DE L OUST	2152 - Installations de voirie	1 421,32 €	31/12/2000	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT40	2001-3	NUMEROS DE MAISONS	2152 - Installations de voirie	906,60 €	16/10/2001	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-VO11-2162	2001-2	PANNEAUX SIGNALISATION	2152 - Installations de voirie	1 160,00 €	12/12/2001	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-VO12	2003-10	PANNEAUX SIGNALISATION	2152 - Installations de voirie	3 320,94 €	31/12/2003	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT60	2006-11	8 PLAQUES NO MAISONS EMAIL RES	2152 - Installations de voirie	90,08 €	03/05/2006	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	200804	2006-18	ABRI BUS COUVERTURE ARDOISES	2152 - Installations de voirie	520,26 €	12/03/2008	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	INSTALVO11	2013-8	LANTERNE ECLAIRAGE PARKING	2152 - Installations de voirie	1 345,50 €	29/06/2013	
					8 766,71 €		

Page 1 sur 1

Liste des biens

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le

28 MAI 2025

ID : 056-200087153-20250520-2025200507-DE

Liste des biens 358 - COMMUNE DE FORGES DE LANOUÉE

Critères de l'édition :

Compte d'acquisition commençant par 2157

Budget	N° inventaire	Code du bien	Désignation	Compte d'acquisition	Valeur Initiale	Date d'entrée	Date de sortie
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT12	2001-4	ISOLOIRS ET URNE	2157 - Matériel et outillage technique	1 425,91 €	17/04/2001	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT30	MAT30	PANNEAUX SIGNALISATIONS	2157 - Matériel et outillage technique	29 657,73 €	17/04/2001	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT43	2005-11	TRACTOPELLE JOB	2157 - Matériel et outillage technique	73 572,60 €	06/08/2003	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT45	2004-9	ABRI BUS	2157 - Matériel et outillage technique	1 586,27 €	10/03/2004	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-MATV014	2005-20	PANNEAUX DE SIGNALÉTIQUE	2157 - Matériel et outillage technique	3 350,33 €	07/03/2005	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT52	2005-22	POMPE PUIITS ARTESIEN	2157 - Matériel et outillage technique	1 919,95 €	30/11/2005	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-MATV016	2006-13	PANNEAUX DE SIGNALISATION	2157 - Matériel et outillage technique	1 518,51 €	29/09/2006	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-MATV017	2007-24	POUTRES CHIENE	2157 - Matériel et outillage technique	1 250,06 €	10/05/2007	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT61	2007-25	PANNEAUX DE POLICE DIRECTIONNELS	2157 - Matériel et outillage technique	3 925,36 €	10/12/2007	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	200812	2008-25	Panneaux et poteaux pour entourage containers	2157 - Matériel et outillage technique	2 245,31 €	07/04/2008	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT66	2012-11	PANNEAUX LIEUX DITS	2157 - Matériel et outillage technique	609,14 €	14/08/2012	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MATV012-3	2012-10	PANNEAUX DE SIGNALISATION	2157 - Matériel et outillage technique	1 424,48 €	19/12/2012	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MATV013-1	2013-13	PANNEAUX SIGNALISATION 4 VITESSE 70 SANS L...	2157 - Matériel et outillage technique	1 073,76 €	08/07/2013	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-MATV013	2013-12	PANNEAUX DE SIGNALISATION	2157 - Matériel et outillage technique	3 029,05 €	17/12/2013	
					126 987,38 €		

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le **28 MAI 2025**

ID : 056-200087153-20250520-2025200507-DE

Liste des biens 358 - COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE

Critères de l'édition :
Compte d'acquisition commençant par 2158

Budget	N° inventaire	Code du bien	Designation	Compte d'acquisition	Valeur initiale	Date d'entrée	Date de sortie
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT42	2000-9	STORES OCCULTATION	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	3 105,03 €	31/12/2000	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	BAT22-2316	2006-14	PORTAIL	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	1 577,76 €	23/08/2006	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	CANTINE2007	2007-26	CANTINE 2007	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	1 181,47 €	20/12/2007	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	200805	200805	ILLUMINATIONS DE NOEL	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	10 376,64 €	25/03/2008	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	200824	2008-29	AUTOMATE REGLAGE CLIM SALLE CULTURELLES	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	2 273,60 €	29/07/2008	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	200825	2008-30	Signalisation horizontale parking	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	4 912,90 €	11/08/2008	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	200828	2008-33	OUVRE BOITES + RAYONNAGES CANTINE	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	1 226,09 €	24/09/2008	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-NETTOYEUR HP	2008-26	NETTOYEUR HP EAU FROIDE	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	1 168,61 €	02/10/2008	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	200831	2008-34	POSE DE PORTE WC EXOTIQUE	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	1 650,48 €	27/10/2008	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-PANNEAUX I	2008-27	3 PANNEAUX D'INFORMATIONS + 3	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	4 769,88 €	06/11/2008	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	200801	2008-9	Aménagement bassin de lagunage - (closures+ planilt	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	7 105,75 €	11/02/2008	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	200905	2008-12	FILETS DE FOOTBALL	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	300,79 €	30/04/2009	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	2008071	2008-13	2 panneaux de basket salle sports	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	1 126,55 €	28/11/2008	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	BAT32	BAT32	BATIMENT MULTIFONCTION	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	1 638,20 €	10/06/2013	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT87	2014-30	4 BANCS ET 2 TABLES PIQUE NIQUE	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	1 626,77 €	22/07/2014	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT2015-1	2015-11	1 banc SERGIO + forfait de préparation, d'expédition ...	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	301,97 €	17/07/2015	
					45 002,29€		

Page 2

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le **28 MAI 2025**

ID : 056-200087153-20250520-2025200507-DE

Liste des biens

Liste des biens
358 - COMMUNE DE FORGES DE LANOUÉE

Critères de l'édition :
Compte d'acquisition commençant par 2181

Budget	N° inventaire	Code du bien	Désignation	Compte d'acquisition	Valeur initiale	Date d'entrée	Date de sortie
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-RAT8BIS	1896-51	SALLE POLYVALENTE	2181 - Installations générales, agencements et aménagemen...	5 274,04 €	31/12/1896	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-INSTAL2	2005-23	PLAQUES + NUMEROS DE RUE	2181 - Installations générales, agencements et aménagemen...	3 112,33 €	23/06/2005	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-INSTAL5	2010-14	STORES ET RIDEAUX	2181 - Installations générales, agencements et aménagemen...	1 878,32 €	10/08/2010	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-PODIUM	2015-16	SALLE POLYVALENTE : CONFECTION	2181 - Installations générales, agencements et aménagemen...	1 005,80 €	16/11/2015	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-ART2	2015-13	LITHOGRAPHIE ENCADREE MORTS P	2181 - Installations générales, agencements et aménagemen...	1 125,11 €	16/11/2015	
					12 395.60		

Liste des biens

Page 1 sur 1

Liste des biens 358 - COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE

Critères de l'édition :
Compte d'acquisition commençant par 2183

Budget	N° inventaire	Code du bien	Désignation	Compte d'acquisition	Valeur initiale	Date d'entrée	Date de sortie
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MATB12	MATB12	MATERIEL INFORMATIQUE	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	828,58 €	25/08/1988	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	200806	2008-38	HP COMPAQ BUSINESS NOTEBOOK + VIDEOPRO...	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	2 479,71 €	25/03/2008	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT2015-06	2015-17	Acquisition EQUIPEMENT INFORMATIQUE DE LA M...	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	6 890,20 €	02/11/2015	
					10 198,49 €		

Page 1 sur 1

Liste des biens

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le

28 MAI 2025

ID : 056-200087153-20250520-2025200507-DE

Liste des biens 358 - COMMUNE DE FORGES DE LANOUÉE

Critères de l'édition :
Compte d'acquisition commençant par 2184

Budget	N° Inventaire	Code du bien	Désignation	Compte d'acquisition	Valeur initiale	Date d'entrée	Date de sortie
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MATB10-2184	1892-1	MOBILIER MAIRIE	2184 - Matériel de bureau et mobilier	7 725,42 €	01/01/1992	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MATB9	1892-2	TABLES SALLE CONSEIL ET	2184 - Matériel de bureau et mobilier	2 379,89 €	01/01/1992	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-MATBUR5	2002-7	MOBILIER NOUVELLE MAIRIE	2184 - Matériel de bureau et mobilier	2 744,34 €	06/07/2002	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-AUTMOB2	2002-9	TROIS ARMOIRES	2184 - Matériel de bureau et mobilier	500,00 €	30/11/2002	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-AUTMOB3	2004-17	ARMOIRE FORTE POUR SONO	2184 - Matériel de bureau et mobilier	1 077,28 €	08/02/2004	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-MATBUR9	2004-14	APAREIL PHOTO NUMERIQUE	2184 - Matériel de bureau et mobilier	352,40 €	28/06/2004	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-MATBUR10	2004-11	MOBILIER BIBLIOTHEQUE	2184 - Matériel de bureau et mobilier	2 996,70 €	28/11/2004	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT82	2007-31	RES PLE VERGER 8 FAUTEUILS DORES + 1 OREIL...	2184 - Matériel de bureau et mobilier	2 364,00 €	10/12/2007	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-MATBUR13	2008-38	PERFORELIEURS	2184 - Matériel de bureau et mobilier	315,71 €	15/12/2008	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-MATBUR14	2008-37	LUTRIN PORTABLE	2184 - Matériel de bureau et mobilier	399,40 €	15/12/2008	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	200809	2008-21	Mobilier pour les bureaux de la mairie	2184 - Matériel de bureau et mobilier	2 892,60 €	10/08/2008	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	200911	2009-22	FAUTEUIL	2184 - Matériel de bureau et mobilier	950,00 €	01/10/2009	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	200913	2009-23	Imprimante hp laser	2184 - Matériel de bureau et mobilier	783,08 €	04/12/2009	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MATBU104	2010-16	Rayonnage tubulaire pour archives	2184 - Matériel de bureau et mobilier	1 429,34 €	28/09/2010	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-MATBUR16	2010-15	VIDEO PROJECTEUR ET 2 ECRANS D	2184 - Matériel de bureau et mobilier	1 130,97 €	08/10/2010	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MOB10-1	2010-18	CHARIOT GYM MATELAS PLATEAU	2184 - Matériel de bureau et mobilier	1 366,00 €	13/12/2010	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MOB10-2	2010-19	POUTRE GYM TREMPOLINE SALLE DE SPORT	2184 - Matériel de bureau et mobilier	1 273,74 €	13/12/2010	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MATB13	2011-11	Photocopieur Xerox	2184 - Matériel de bureau et mobilier	4 719,42 €	11/03/2011	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MOB11-1	2011-13	HOTTE FILTRANTE WHIRPOOL-FOUR BRANDY L...	2184 - Matériel de bureau et mobilier	492,32 €	14/09/2011	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MOB11-2	2011-14	Caissas enregistreuse supérette	2184 - Matériel de bureau et mobilier	2 140,84 €	11/10/2011	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MOB11-5	2011-17	Matériel supérette chambre froide congélateur	2184 - Matériel de bureau et mobilier	8 206,00 €	18/10/2011	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MOB11-3	2011-16	2 abris terrain sport	2184 - Matériel de bureau et mobilier	2 764,05 €	18/10/2011	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MOB11-4	2011-16	esience aviation 5000	2184 - Matériel de bureau et mobilier	405,44 €	18/10/2011	

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le **28 MAI 2025**

ID : 056-200087153-20250520-2025200507-DE

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le 28 MAI 2025

ID : 056-200087153-20250520-2025200507-DE

11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MOB12-1	2012-14	CUISINIERE GAZ FAGOR LOCAL CANTINE	2184 - Matériel de bureau et mobilier	305,90 €	04/04/2012
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-AUTMOBT	2013-17	ACHAT DE 3 TABLEAUX LIEGE ALU	2184 - Matériel de bureau et mobilier	145,67 €	17/12/2013
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT83	2014-32	ISOLOIRLUMINIUM POUR PERSONNES HANDIC...	2184 - Matériel de bureau et mobilier	339,10 €	04/04/2014
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MOB14-1	2014-33	(Armohe) Ateliers municipaux	2184 - Matériel de bureau et mobilier	262,97 €	13/10/2014
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MOB14-2	2014-34	3 fauteuils pour malade	2184 - Matériel de bureau et mobilier	898,95 €	19/12/2014
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	90004083380515	2015-19	Mairie : installation vidéo projecteur salle conseil	2184 - Matériel de bureau et mobilier	1 537,44 €	16/03/2015
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	mat2015-07	2015-18	AUTOLAVEUSE CANTINE	2184 - Matériel de bureau et mobilier	2 876,40 €	19/10/2015
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	IMAT2015-08	2015-23	Plans de travail à la médiathèque	2184 - Matériel de bureau et mobilier	1 080,20 €	05/11/2015
					60 320,12 €	

Liste des biens

Page 2 sur 2

Liste des biens 358 - COMMUNE DE FORGES DE LANOUÉE

Critères de l'édition :
Comptes d'acquisition commençant par 2188

Budget	N° Inventaire	Cote du bien	Désignation	Compte d'acquisition	Valeur initiale	Date d'entrée	Date de sortie
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MATC1	1984-2	MATERIEL CUISINE SALLE LES LILAS	2188 - Autres immobilisations corporelles	16 613,59 €	01/01/1984	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT8	1987-3	JARDINIÈRES	2188 - Autres immobilisations corporelles	2 359,66 €	01/01/1987	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MATC2	1987-1	FRITEUSE ELECTRIQUE SALLE LES LILAS	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 987,67 €	01/01/1987	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT12-2188	1990-3	URNES	2188 - Autres immobilisations corporelles	340,08 €	01/01/1980	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT17	1982-5	BUTS HANDBALL	2188 - Autres immobilisations corporelles	829,93 €	01/01/1982	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MATC3	1982-3	MIXEUR SALLE LES LILAS	2188 - Autres immobilisations corporelles	415,65 €	01/01/1982	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT22	1983-6	BARRIÈRES	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 670,63 €	01/01/1983	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT19	1983-3	PANNEAUX DIRECTION	2188 - Autres immobilisations corporelles	2 285,74 €	01/01/1983	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT20	1983-4	PANNEAUX DIRECTION	2188 - Autres immobilisations corporelles	3 202,13 €	01/01/1983	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MATC4	1983-2	ARMOIRE FROIDE SALLE LES LILAS	2188 - Autres immobilisations corporelles	3 128,98 €	01/01/1983	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT23	1984-3	BETONNIÈRE	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 265,93 €	01/01/1984	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT26	1984-6	PANNEAUX SIGNALISATION	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 976,19 €	01/01/1984	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT28	1984-8	POMPE TERRAIN DES SPORTS	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 435,09 €	01/01/1984	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT29	1984-9	PANNEAUX PUBLICITAIRES	2188 - Autres immobilisations corporelles	2 115,23 €	01/01/1984	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MATC5	1984-1	TABLES ENTRETENUES SALLE LES LILAS	2188 - Autres immobilisations corporelles	3 181,29 €	01/01/1984	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MATC8	1984-2	CONGELATEUR SALLE LES LILAS	2188 - Autres immobilisations corporelles	820,16 €	01/01/1984	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT31	1985-2	CHAUDIÈRE PRESSYÈRE	2188 - Autres immobilisations corporelles	4 069,20 €	01/01/1985	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT32	1985-3	PORTAIL+CLOTURE ECO-STÀT	2188 - Autres immobilisations corporelles	2 840,98 €	01/01/1985	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT30-2188	1985-1	PANNEAUX SIGNALISATION	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 310,63 €	01/01/1985	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT34	1987-3	CHAUDIÈRE MAISON GUILLOT	2188 - Autres immobilisations corporelles	4 225,32 €	31/12/1987	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT35	1987-4	PANNEAUX-SUPPORTS	2188 - Autres immobilisations corporelles	2 801,76 €	31/12/1987	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT37	1988-24	NETTOYEUR HAUTE PRESSION	2188 - Autres immobilisations corporelles	992,81 €	31/12/1988	
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT36	1988-22	PANNEAUX-SUPPORTS	2188 - Autres immobilisations corporelles	8 808,19 €	31/12/1988	

Liste des biens

Page 1

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le **28 MAI 2025**

ID : 056-200087153-20250520-2025200507-DE

11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-AUTMAT6	1998-18	RIDEAUX SCENE	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 047,97 €	31/12/1998
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-AUTMAT7	1998-19	PANNEAU PLAN COMMUNAL	2188 - Autres immobilisations corporelles	2 171,31 €	31/12/1998
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-AUTMAT11	1998-12	MATRIAS SCOLAIRE	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 083,06 €	31/12/1998
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-AUTMAT12	1998-13	3 CHARIOTS + DIABLE	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 460,74 €	31/12/1998
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-AUTMAT15	1999-9	MATERIEL DE CUISINE	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 991,26 €	31/12/1999
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-AUTMAT18	2000-11	TRACER TERRAIN DE FOOT	2188 - Autres immobilisations corporelles	745,73 €	31/12/2000
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT54	2005-32	ASPIRATEUR POUR CIREUSE SETAGE	2188 - Autres immobilisations corporelles	448,50 €	25/05/2005
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT55	2005-33	6 PORTANTS 10 CINTRES	2188 - Autres immobilisations corporelles	837,20 €	08/08/2005
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT56	2005-34	ECRAN	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 442,00 €	22/08/2005
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-AUTMAT27	2005-28	VAISSELLES SALLE POLY	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 709,23 €	05/07/2005
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-AUTMAT30	2005-29	CIREUSE MONO TECHLINE C43	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 163,20 €	28/11/2005
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT57	2006-20	NIVEAU ELECTRONIQUE	2188 - Autres immobilisations corporelles	299,00 €	22/02/2006
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT58	2006-21	ARMOIRE FROIDE	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 068,03 €	22/02/2006
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT59	2006-22	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE	2188 - Autres immobilisations corporelles	348,90 €	08/03/2006
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-AUTMAT31	2006-18	CONGELATEUR SALLE POLYVALENTE	2188 - Autres immobilisations corporelles	499,99 €	20/04/2006
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT678	2006-19	EQUIPEMENT 3 JEUX DE BOULE	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 499,02 €	11/07/2006
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-AUTMAT32	2007-32	3 PANNEAUX ELECTORAUX+FOURREAU	2188 - Autres immobilisations corporelles	447,42 €	14/03/2007
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MATPLY2007	2007-34	RES P LE VEREGER ELCTROMENAGERS MEUBL...	2188 - Autres immobilisations corporelles	3 127,32 €	23/11/2007
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT84	2007-36	MEUBLES RES PIERRE LE VERGER	2188 - Autres immobilisations corporelles	7 815,01 €	10/12/2007
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	200801	2008-41	FAUTEUIL GARDE ROBE DOUCHE RES P LEVER...	2188 - Autres immobilisations corporelles	257,62 €	13/02/2008
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-AUTMAT39	2008-39	REFRIGERATEUR MAIRIE MARQUE CU	2188 - Autres immobilisations corporelles	162,00 €	23/09/2008
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	200829	2008-42	STORE BANNE POUR PLY	2188 - Autres immobilisations corporelles	4 168,06 €	27/10/2008
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-AUTMAT34	2008-40	COMPRESSEUR FOUR SERVICE TECHN	2188 - Autres immobilisations corporelles	588,10 €	22/12/2008
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-AUTMAT35	2008-24	PANNEAUX ELECTORAUX	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 237,69 €	30/06/2009
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT86	2010-22	CHAUFFE EAU ELECTRIQUE CANTINE	2188 - Autres immobilisations corporelles	735,32 €	12/10/2010
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MATC10	2011-20	Cantine coupe légumes, robot mix, plaque snacker,	2188 - Autres immobilisations corporelles	2 718,51 €	28/02/2011
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	FOR-AUTMAT36	2011-19	SCIE CIRCULAIRE ET TOURET A ME	2188 - Autres immobilisations corporelles	604,06 €	01/08/2011
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT12-2	2012-18	VITRINE NEUVE EUROFRED SUPERETTE	2188 - Autres immobilisations corporelles	3 990,27 €	04/04/2012

Liste des biens

11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT12-4	2012-20	6 JARDINIÈRES ENTREE RUE POSTE	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 717,78 €	17/07/2012
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT12-3	2012-19	PANNEAU LANOUEE ST HUBERT TRIBUNES TER...	2188 - Autres immobilisations corporelles	517,97 €	07/09/2012
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	PODIUM	2012-21	PODIUM EN TUBE	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 115,42 €	28/11/2012
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT84	2014-38	LAVE LINGE FAURE POUR CANTINE	2188 - Autres immobilisations corporelles	388,90 €	01/07/2014
11 - COMMUNE NOUVELLE FORGES D...	MAT2015-03	2015-26	Achat de tribunes mobiles	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 700,78 €	19/11/2015
					115 873,55 €	



DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE
SEANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à 19 H 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Forges de Lanouée se sont réunis en salle du Conseil de la mairie de Lanouée, sur convocation en date du 13 mai 2025 qui leur a été adressé le 13 mai 2025 par voie dématérialisée par Mr Jacques BIHOUEE, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie du site de Lanouée le 13 mai 2025 et du site des Forges le 14 mai 2025 et sur le site internet forgesdelanouee.fr le 13 mai 2025.

Conseillers présents : Jacques BIHOUEE, Sabine GUILLEMIN, Yoann ROBIN, Edwige MESSAGER, Patrick POCARD, Jean-Pierre TRÉBY, Henriette LORAND, Maryvonne LE BLANC, Anne MESMEUR, Erwann MORVAN, Rachel DUVAL, André BRIEND, Alain CHÉREL, Martine CHATEL, Annick LE GUÉVEL, Isabelle CADIO.

Conseillers absents donnant pouvoir : Guénaëlle JÉGO donnant pouvoir à Maryvonne LE BLANC.

Conseillers absents : Sophie MARIVAIN (excusée), Michaël BERNABÉ, Yannick JOLIVET, Cécile LE MOINE, Julien LECLAIR et Barthélémy SINDALI.

Secrétaire de séance : Annick LE GUÉVEL

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 16

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

OBJET : DELIBERATION N° 2025-05.20-08 – PLOERMEL COMMUNAUTE – RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

- Présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes concernant les exercices 2018 et suivants
- Débat du Conseil Municipal

Rapporteur : Jacques BIHOUEE

Exposé

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la synthèse du rapport de la Chambre Régionale des Comptes concernant les exercices 2018 et suivants pour PLOERMEL COMMUNAUTE. L'intégralité du rapport a été transmis à l'assemblée délibérante pour lecture préalable.

Ce rapport comporte les observations définitives de la Chambre sur la gestion de PLOERMEL COMMUNAUTE et est transmis à la Commune en application des dispositions de l'article L 243-8 du Code des juridictions financières qui stipule que : « *Le rapport d'observations définitives que la Chambre Régionale des Comptes adresse au Président d'un établissement public de coopération intercommunale est également transmis par la Chambre Régionale des Comptes aux Maires des Communes membres de cet établissement public, immédiatement après la présentation qui en est faite à l'organe délibérant de ce dernier. Ce rapport est présenté par le Maire de chaque Commune au plus proche conseil municipal et donne lieu à un débat.* »

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à engager un débat.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après exposé du dossier, engage un débat.

Le Maire rapporte la bonne situation financière de l'EPCI avec un programme d'investissement relativement important. La fiscalité a augmenté ainsi que le recours à l'emprunt.

Il fait un exposé sur le pacte fiscal et financier, sur l'assainissement des eaux usées et sur le nouveau prélèvement à la source de la DGF : le DILICO.

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 par voie d'affichage à la mairie et sur le site www.forgesdelanouee.fr

Date de mise en ligne : 30 mai 2025

Pour Le Maire empêché,

La 1^{ère} Adjointe au Maire,

Sabine GUILLEMIN



Le secrétaire de séance,

Annick LE GUEVEL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (2 place de la mairie – 56120 Forges de Lanouée) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale – 3 Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES CEDEX) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication



DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE
SEANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à 19 H 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Forges de Lanouée se sont réunis en salle du Conseil de la mairie de Lanouée, sur convocation en date du 13 mai 2025 qui leur a été adressé le 13 mai 2025 par voie dématérialisée par Mr Jacques BIHOUÉE, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie du site de Lanouée le 13 mai 2025 et du site des Forges le 14 mai 2025 et sur le site internet forgesdelanouee.fr le 13 mai 2025.

Conseillers présents : Jacques BIHOUÉE, Sabine GUILLEMIN, Yoann ROBIN, Edwige MESSAGER, Patrick POCARD, Jean-Pierre TRÉBY, Henriette LORAND, Maryvonne LE BLANC, Anne MESMEUR, Erwann MORVAN, Rachel DUVAL, André BRIEND, Alain CHÉREL, Martine CHATEL, Annick LE GUÉVEL, Isabelle CADIO.

Conseillers absents donnant pouvoir : Guénaëlle JÉGO donnant pouvoir à Maryvonne LE BLANC.

Conseillers absents : Sophie MARIVAIN (excusée), Michaël BERNABÉ, Yannick JOLIVET, Cécile LE MOINE, Julien LECLAIR et Barthélémy SINDALI.

Secrétaire de séance : Annick LE GUÉVEL

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 16

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

OBJET : DELIBERATION N° 2025-05.20-09 – REVALORISATION DES MONTANTS DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX AU 1^{ER} JUILLET 2025

➤ **Présentation de la proposition de révision des loyers**

Rapporteur : Rachel DUVAL

Exposé

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Rachel DUVAL, Conseillère Municipale déléguée aux logements.

Elle fait part à l'assemblée que certains loyers sont révisables chaque année au 1^{er} juillet.

La révision s'effectue en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers (I.R.L.). Le dernier indice de référence des loyers mentionné au contrat est celui du 4^{ème} trimestre 2024, dont la valeur est de 144.64. Il a subi une augmentation de 1.82 % par rapport à celui du 4^{ème} trimestre 2023, dont la valeur est de 142,06.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir pris connaissance du dossier,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Procède à un vote par scrutin ordinaire à main levée qui donne les résultats suivants :

PRESENTS	16
DONNANT POUVOIRS	01
VOTANTS	17
ABSENCES	00
SUFFRAGES EXPRIMES	17
MAJORITE ABSOLUE	09
POUR	17
CONTRE	00

Compte-tenu de ces éléments,

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** l'augmentation des loyers des logements communaux de 1.82 % à compter du 1^{er} juillet 2025.

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 par voie d'affichage à la mairie et sur le site www.forgesdelanouee.fr

Date de mise en ligne : 30 mai 2025

Pour Le Maire empêché,

La 1^{ère} Adjointe au Maire,

Sabine GUILLEMIN



Le secrétaire de séance,

Annick LE GUÉVEL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (2 place de la mairie - 56120 Forges de Lanouée) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale - 3 Contour de la Motte - CS 44416 - 35044 RENNES CEDEX) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le 28 MAI 2025

ID : 056-200087153-20250520-2025200510-BF



DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE
SEANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à 19 H 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Forges de Lanouée se sont réunis en salle du Conseil de la mairie de Lanouée, sur convocation en date du 13 mai 2025 qui leur a été adressé le 13 mai 2025 par voie dématérialisée par Mr Jacques BIHOUEE, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie du site de Lanouée le 13 mai 2025 et du site des Forges le 14 mai 2025 et sur le site internet forgesdelanouee.fr le 13 mai 2025.

Conseillers présents : Jacques BIHOUEE, Sabine GUILLEMIN, Yoann ROBIN, Edwige MESSAGER, Patrick POCARD, Jean-Pierre TRÉBY, Henriette LORAND, Maryvonne LE BLANC, Anne MESMEUR, Erwann MORVAN, Rachel DUVAL, André BRIEND, Alain CHÉREL, Martine CHATEL, Annick LE GUÉVEL, Isabelle CADIO.

Conseillers absents donnant pouvoir : Guénaëlle JÉGO donnant pouvoir à Maryvonne LE BLANC.

Conseillers absents : Sophie MARIVAIN (excusée), Michaël BERNABÉ, Yannick JOLIVET, Cécile LE MOINE, Julien LECLAIR et Barthélémy SINDALI.

Secrétaire de séance : Annick LE GUÉVEL

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 16

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

OBJET : DELIBERATION N° 2025-05.20-10 – BUDGET COMMUNE 2025 – DECISION MODIFICATIVE N° 1 – VIREMENT DE CREDITS POUR REMBOURSEMENT DE TAXE D'AMENAGEMENT

➤ **Présentation de la proposition**

Rapporteur : Jacques BIHOUEE

Exposé

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la somme de 1 302.71 € a été versée en 2022 par les services de l'Etat à la Commune au titre de la taxe d'aménagement pour l'autorisation d'urbanisme (PC 14/2020). En l'absence de travaux, constatés par une attestation de caducité du permis de construire le 10 janvier 2024, il est demandé le reversement de cette somme.

Le Maire propose de procéder à virement de crédits budgétaires par décision modificative N° 1 au budget primitif de la Commune de l'année 2025 comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES		
Chapitre 10 (opérations financières)	Compte 10226	+ 1 305 €
Chapitre 23 (opération réserve)	Compte 231	- 1 305 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Procède à un vote par scrutin ordinaire à main levée qui donne les résultats suivants :

PRESENTS	16
DONNANT POUVOIRS	01
VOTANTS	17
ABSENCIONS	00
SUFFRAGES EXPRIMES	17
MAJORITE ABSOLUE	09
POUR	17
CONTRE	00

Compte-tenu de ces éléments,

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le 28 MAI 2025

ID : 056-200087153-20250520-2025200510-BF

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la proposition du Maire et le charge de procéder au remboursement de la somme.

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 par voie d'affichage à la mairie et sur le site www.forgesdelanouee.fr

Date de mise en ligne : 30 mai 2025

Pour Le Maire empêché,

La 1^{ère} Adjointe au Maire,

Sabine GUILLEMIN



Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Annick Le Guével', written over a horizontal line.

Annick LE GUÉVEL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (2 place de la mairie - 56120 Forges de Lanouée) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale - 3 Contour de la Motte - CS 44416 - 35044 RENNES CEDEX) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication



DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE
SEANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à 19 H 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Forges de Lanouée se sont réunis en salle du Conseil de la mairie de Lanouée, sur convocation en date du 13 mai 2025 qui leur a été adressé le 13 mai 2025 par voie dématérialisée par Mr Jacques BIHOUEE, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie du site de Lanouée le 13 mai 2025 et du site des Forges le 14 mai 2025 et sur le site internet forgesdelanouee.fr le 13 mai 2025.

Conseillers présents : Jacques BIHOUEE, Sabine GUILLEMIN, Yoann ROBIN, Edwige MESSEGER, Patrick POCARD, Jean-Pierre TRÉBY, Henriette LORAND, Maryvonne LE BLANC, Anne MESMEUR, Erwann MORVAN, Rachel DUVAL, André BRIEND, Alain CHÉREL, Martine CHATEL, Annick LE GUÉVEL, Isabelle CADIO.

Conseillers absents donnant pouvoir : Guénaëlle JÉGO donnant pouvoir à Maryvonne LE BLANC.

Conseillers absents : Sophie MARIVAIN (excusée), Michaël BERNABÉ, Yannick JOLIVET, Cécile LE MOINE, Julien LECLAIR et Barthélémy SINDALI.

Secrétaire de séance : Annick LE GUÉVEL

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 16

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

OBJET : DELIBERATION N° 2025-05.20-11 – AVANCEMENTS AUX GRADES D'ATTACHEE PRINCIPALE TERRITORIALE ET D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL TERRITORIAL DE 1ERE CLASSE

- Fixation des taux de promotion après avis du Comité Social Territorial du CDG 56
- Création des deux postes au 1^{er} juin 2025
- Suppression des anciens postes au 1^{er} juin 2025
- Mise à jour du tableau des effectifs

Rapporteur : Jacques BIHOUEE

Exposé

Sur rapport de Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Fonction Publique,

Vu l'avis du Comité technique du 13 mai 2025,

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Social Territorial, le taux permettant de déterminer à partir du nombre d'Agents remplissant les conditions pour être nommés à un grade d'avancement, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade. Il peut varier entre 0 et 100 %.

Il propose de fixer à 100 % le taux de promotion pour l'avancement au grade d'Attachée Principale territoriale principale et 100 % pour l'avancement au grade d'Adjoint Technique Principal territorial de 1^{ère} classe.

Le Comité Social Territorial du CDG 56 a rendu un avis favorable le 13 mai 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Procède à un vote par scrutin ordinaire à main levée qui donne les résultats suivants :

PRESENTS	16
DONNANT POUVOIRS	01
VOTANTS	17
ABSECTIONS	00
SUFFRAGES EXPRIMES	17
MAJORITE ABSOLUE	09
POUR	17
CONTRE	00

Compte-tenu de ces éléments,

Le Conseil Municipal :

- **ACCEPTÉ** la proposition de Mr le Maire et fixe à 100 % le taux de promotion pour ces deux avancements de grade.

Exposé

Compte-tenu de la possibilité d'avancement de grade d'une Agente au service administratif et d'un Agent au service technique, il est proposé de supprimer le poste d'Attachée Territoriale à temps complet et le poste d'Adjoint Technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} juin 2025.

Il est proposé de créer le poste d'Attachée Principale territoriale à temps complet et le poste d'Adjoint Technique Principal territorial de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} juin 2025.

Il est proposé de mettre à jour le tableau des effectifs du Personnel Communal comme ci-annexé à compter du 1^{er} juin 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Procède à un vote par scrutin ordinaire à main levée qui donne les résultats suivants :

PRESENTS	16
DONNANT POUVOIRS	01
VOTANTS	17
ABSENCES	00
SUFFRAGES EXPRIMES	17
MAJORITE ABSOLUE	09
POUR	17
CONTRE	00

Compte-tenu de ces éléments,

Le Conseil Municipal :

- **DECIDE DE SUPPRIMER** le poste d'Attachée Territoriale à temps complet à compter du 1^{er} juin 2025.
- **DECIDE DE SUPPRIMER** le poste d'Adjoint Technique Territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} juin 2025
- **DECIDE DE CREER** le poste d'Attachée Principale territoriale à temps complet à compter du 1^{er} juin 2025
- **DECIDE DE CREER** le poste d'Adjoint Technique principal territorial de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} juin 2025
- **DECIDE** de mettre à jour le tableau des effectifs du Personnel Communal comme ci-annexé à la présente délibération.
- **D'AUTORISER** le Maire ou son Représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le

28 MAI 2025

ID : 056-200087153-20250520-2025200511-DE

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 par voie d'affichage à la mairie et sur le site www.forgesdelanouee.fr

Date de mise en ligne : 30 mai 2025

Pour Le Maire empêché,

La 1^{ère} Adjointe au Maire,

Sabine GUILLEMIN



Le secrétaire de séance,

Annick LE GUÉVEL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (2 place de la mairie - 56120 Forges de Lanouée) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale - 3 Contour de la Motte - CS 44416 - 35044 RENNES CEDEX) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le **28 MAI 2025**

ID : 056-200087153-20250520-2025200511-DE

Tableau des emplois au 01/06/2025

Filière administrative				
Grade d'Attachée Principale : 1 emploi				
Poste	Lieu	Temps de travail	Vacant	Statut agent occupant l'emploi
Secrétaire Générale de Mairie	Mairie	temps complet	non	Fonctionnaire
Grade de Rédacteur Principal de 1ère classe : 2 emplois				
Secrétaire Générale de Mairie Adjointe	Mairie	temps non complet : 17,5/35ème	non	Fonctionnaire
RH et secrétaire/Mairie déléguée - AFR des Forges	Mairie	temps complet	non	Fonctionnaire
Grade d'Adjoint administratif Principal de 1ère classe : 1 emploi				
Urbanisme - cimetière - CCAS - AFR de Lanouée	Mairie	temps complet	non	Fonctionnaire
Grade d'Adjoint administratif : 1 emploi				
Accueil - compta - état civil - transport scolaire - locations	Mairie	temps complet	non	Fonctionnaire
Filière animation				
Grade d'Adjoint d'animation : 2 emplois				
Animation - médiathèque-communication	Mairie	temps complet	non	Fonctionnaire
Garderie et cantine	Garderie	temps non complet : 12,46/35ème	non	Contractuel en CDI de droit public
Grade d'Agent de maîtrise : 1 emploi				
Restauration	Restaurant scolaire	temps non complet : 35 h/35ème	oui	Contractuel en CDD de droit public
Filière technique				
Grade de Technicien : 1 emploi				
Reponsable du service	Atelier municipal	temps complet	non	Fonctionnaire
Grade d'Adjoint technique Principal de 1ère classe : 3 emplois				
Agent d'entretien - espaces verts	Atelier municipal	temps complet	non	Fonctionnaire
Agent d'entretien - espaces verts	Atelier municipal	temps complet	non	Fonctionnaire
Agent d'entretien bâtiments	Atelier municipal	temps complet	non	Fonctionnaire
Grade d'Adjoint technique Principal de 2ème classe : 1 emploi				
Agent d'entretien - espaces verts	Atelier municipal	temps complet	non	Fonctionnaire
Grade d'Adjoint technique : 2 emplois				
Restauration et agent d'entretien	Restaurant scolaire	temps non complet : 31,50/35ème	non	Fonctionnaire
Agent d'entretien	Mairie et salles	temps non complet : 24/35ème	non	Fonctionnaire



DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE

SEANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à 19 H 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Forges de Lanouée se sont réunis en salle du Conseil de la mairie de Lanouée, sur convocation en date du 13 mai 2025 qui leur a été adressé le 13 mai 2025 par voie dématérialisée par Mr Jacques BIHOUEE, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie du site de Lanouée le 13 mai 2025 et du site des Forges le 14 mai 2025 et sur le site internet forgesdelanouee.fr le 13 mai 2025.

Conseillers présents : Jacques BIHOUEE, Sabine GUILLEMIN, Yoann ROBIN, Edwige MESSEGER, Patrick POCARD, Jean-Pierre TRÉBY, Henriette LORAND, Maryvonne LE BLANC, Anne MESMEUR, Erwann MORVAN, Rachel DUVAL, André BRIEND, Alain CHÉREL, Martine CHATEL, Annick LE GUÉVEL, Isabelle CADIO.

Conseillers absents donnant pouvoir : Guénaëlle JÉGO donnant pouvoir à Maryvonne LE BLANC.

Conseillers absents : Sophie MARIVAIN (excusée), Michaël BERNABÉ, Yannick JOLIVET, Cécile LE MOINE, Julien LECLAIR et Barthélémy SINDALI.

Secrétaire de séance : Annick LE GUÉVEL

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 16

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

OBJET : DELIBERATION N° 2025-05.20-12 – PERSONNEL COMMUNAL – MISE EN PLACE D'UN PLAN DE FORMATION

- **Présentation du plan de formation 2025 soumis à l'avis du Comité Social Territorial du CDG 56 (pour information)**

Rapporteur : Edwige MESSEGER

Exposé

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Edwige MESSAGER, 3^{ème} Adjointe au Maire chargé des affaires du Personnel Communal.

Elle présente le plan de formation établi pour le Personnel Communal au titre de l'année 2025. Ce plan a fait l'objet d'un avis favorable du Comité Social Territorial du CDG 56 le 13 mai 2025.

Le plan de formation est annexé à la présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **PREND ACTE** du plan de formation du Personnel Communal pour l'année 2025.

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 par voie d'affichage à la mairie et sur le site www.forgesdelanouee.fr

Date de mise en ligne : 30 mai 2025

Pour Le Maire empêché,

La 1^{ère} Adjointe au Maire,

Sabine GUILLEMIN

Le secrétaire de séance,



Annick LE GUÉVEL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (2 place de la mairie – 56120 Forges de Lanouée) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale – 3 Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES CEDEX) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication



MAIRIE de FORGES DE LANOUÉE

2 place de la Mairie

56120 FORGES DE LANOUÉE

Tél. 02 97 75 34 83

Mai : mairie@forgesdelanouee.fr

PLAN DE FORMATION 2025

Priorité	Bénéficiaire (grade et service)	Type de formation ou code	Intitulé précis de la formation	Objectifs, motivations	Organisme de formation	Nombre de jours
1	Isabelle (Attaché - service administratif)	F2DS2	Préparation et suivi des dossiers de subventions	Connaître les subventions dont peuvent bénéficier les communes et EPCI dans le cadre du financement d'une opération, réaliser le montage d'un dossier de subvention, assurer le suivi du dossier.	CNFPT	2 (Prés)
3		POM 10	Les obligations d'habilitation, d'autorisation et de formation en Matière de santé et sécurité des agents au travail	Maîtriser les obligations réglementaires de formation, d'habilitation, et d'autorisation en lien avec la santé et la sécurité au travail, et nécessaires à l'exercice des fonctions d'un agent territorial.	CNFPT	0,5 (Prés)
2		B3PPT	Réussir sa présentation powerpoint	Connaître l'environnement, créer des diapositives.	CNFPT	0,5 (Dis)

5	SXB60	Les communes nouvelles	2,5
1	Nadine (Rédacteur principal 1ère classe - service administratif) SXTSR	La transmission de ses savoirs avant son départ à la retraite	1 (Prés) et 0,5 (dist) CNFPT
6	Evelyne (Rédacteur principal 1ère classe - service administratif) P1650405	Gestes et postures	1 Union de l'Oust à Ploërmel
1		Les fondamentaux de la gestion de la rémunération	Union de l'Oust à Ploërmel
3	SXR1X	Maîtrise des droits à congés maladie	2 (prés) + 1 j (distance) CNFPT
4	SXK52	Gestion de la rémunération	2 CNFPT
2	OL4PE	Gestion des positions statutaires	CNFPT
5	SX0GD pour le CNFPT	Gestion du cimetière	Union de l'Oust à Ploërmel
			page 2

1	Martine (Adjoint administratif - Service administratif)	RPL1020	L'accueil en urbanisme : actualités et conseils	approfondissement	Union de l'Oust à Ploërmel	
3		SXOGD pour le CNFPT	Gestion du cimetière	Reprise, renouvellement des concessions - gestion des équipements	Union de l'Oust à Ploërmel	
2		OL4KN	Gestion du domaine public	Connaître la distinction du domaine privé/public - Classements et déclassements - occupations du domaine publique	Union de l'Oust à Ploërmel	
1	Stéphane (Adjoint administratif - Service administratif)	SXK44	Les bases des finances publiques locales	Principes et cycles budgétaires ; élaboration et exécution d'un budget	CNFPT	3,5
3		ZZ312	Journée de l'actualité	Mise à jour des connaissances en état civil	CNFPT	1
2			Changement de nom/changement de prénom	approfondissement	UNION de l'Oust à Ploërmel	
5		SXK1P	La gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil	Notions sur les conflits et attitude à adopter.	CNFPT	3
6		POL4B8	Accueil en urbanisme, conseil et complétude des dossiers	connaître le droit du sol, formulaires, cheminement d'une procédure.	CNFPT	2,5
7			Les diverses formalités dans une commune		Union de l'Oust à Ploërmel	
4			Tremplin C - Préparation au concours d'Adjoint administratif	Fondamentaux de la langue écrite et mathématiques	cnfpt	
						page 3

3	Martial (Adjoint d'animation) - service animation	SX11M	Excel niveau 2	Enrichir ses connaissances de bases	CNFPT	distanciel
1		SXK2K pour le CNFPT	Accompagnement éducatif pendant la pause méridienne	Organiser le temps du midi et développer des relations éducatives adaptées	Union de l'Oust à Ploërmel	
2			La régulation émotionnelle par la réévaluation, l'acceptation, la résolution de problèmes		Union de l'Oust à Ploërmel	
4		C6090	Réalisation de capsules vidéos pro avec un smartphone	Acquérir les connaissances	CNFPT	
1	Sandrine (Agent de maîtrise - service restauration)		SST initiale	Formation générale à la prévention	SCA (service commun d'achats)	2
2		CARHA RCD18	Rappel des connaissances/règles hygiènes en restauration	Manipulation des denrées, stipulée par la réglementation européenne. Formation en total distanciel composé de 2 webinaires d'1,5 h et d'1 webinaire de 3 h, ainsi que 9 h d'auto-formation.	CNFPT	Formation à distance
7		YT357	Bien manger et bien-être, un projet restaurant collectif		CNFPT	
6		SXK1B	Atelier culinaire : valorisation des légumes et des fruits		CNFPT	Présentiel
8			Habilitation électrique			
3		SX30V	Recyclage HACCP		Union de l'Oust à Ploërmel	Page 4

5				Recyclage gestes et postures					
4				Recyclage Citybiocide					
4	Guénola (Adjoint technique - service technique)	LRELX		Animation d'un temps de relaxation pour les 3-11 ans			CNFPT		
2				Les techniques de nettoyage			GAMA 56		1
3				Gestion des 1er secours et handicap					
1				L'accueil d'un enfant en situation de handicap - enfant en difficulté				Acquérir des connaissances relatives au handicap, pratiques et comportement avec le ou les enfants	2
2	Lisa (Contractuelle - service technique et restauration)	WBB20		La néophobie alimentaire			CNFPT	Appréhender la néophobie alimentaire	Formation à distance
1		RCD18		Les règles d'hygiène			CNFPT	Manipulation des denrées, stipulée par la réglementation européenne	Formation à distance
3		RCW01		Lutte contre le gaspillage en restauration collective : quels outils ?			CNFPT	Mettre en place des ateliers du goût	webinaire
4		OL4BQ		Peurs et angoisses chez le jeune enfant			CNFPT		webinaire
Agent en C.L.D	Jennifer (Adjoint technique - service technique et restauration)	*****		*****			*****	*****	*****
1	Gaël (Technicien - service technique)	BZ811		Assistant de prévention des risques professionnels			CNFPT	actualiser ses connaissances d'assistant de prévention (ou mise œuvre de la fonction), les évolutions et communication	2

page 5

		SXQLM	La réglementation des E.R.P		CNFPT	
2						
1	Bernard (Adjoint technique - service technique)	SXK1V	Les arbustes : de la plantation à l'entretien	Connaître les caractéristiques et diversité de la palette végétale arbustive, taille, maladies.	CNFPT	2
3		OL4VV	L'utilisation, l'entretien et la manipulation de la tronçonneuse en sécurité	Connaître les règles de sécurité, EPI, entretien, techniques d'abattage	CNFPT	4
2			L'entretien, l'utilisation et la plantation des vivaces		Union de l'Oust à Ploërmel	
4			Permis EB			
1	Bruno (Adjoint technique - service technique)	SXK1V	Les arbustes : de la plantation à l'entretien	Connaître les caractéristiques et diversité de la palette végétale arbustive, taille, maladies.	CNFPT	2
2		SX2QC	Signalisation temporaire de chantier	Sécuriser un chantier, pour travailler en sécurité, poser et déposer de la signalisation temporaire en sécurité.	CNFPT	2
3		OL4VV	L'utilisation, l'entretien et la manipulation de la tronçonneuse en sécurité	Connaître les règles de sécurité, EPI, entretien, techniques d'abattage	CNFPT	4
1	Jean-Pierre (Adjoint technique - service technique)	OL4X6	Techniques et procédés de soudage, ainsi que le contrôle visuel et la sécurité dans le soudage	Développer les compétences en soudage au chalumeau.	Union de l'Oust à Ploërmel	
						Page 6

2		SX2QC	Signalisation temporaire de chantier sur la voirie	Sécuriser un chantier, pour travailler en sécurité, poser et déposer de la signalisation temporaire en sécurité.	CNFPT	2
1	Nicolas (Adjoint technique - service technique)	SXQED	Les diagnostics obligatoires du bâtiment	Acquérir les connaissances de bases techniques pour réaliser de petits travaux de soudage.	CNFPT	2 (prés) + 1 j (distance)
2		SXK3E	Techniques et procédés de soudage, ainsi que le contrôle visuel et la sécurité dans le soudage	Acquérir les notions de bases, naviguer sur internet, connaître les bases des applications bureautiques,	Union de l'Oust à Ploërmel	3
2	Janine - (Contractuelle - service garderie)	SXOBZ	Initiation à l'informatique	Acquérir des connaissances relatives au handicap, pratiques et comportement avec le ou les enfants	CNFPT	2
1			L'accueil d'un enfant en situation de handicap - enfant en difficulté		Union de l'Oust à Ploërmel	
3			Activités proposées aux élèves de la Garderie		Ploërmel Communauté	Page 7



DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE
SEANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à 19 H 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Forges de Lanouée se sont réunis en salle du Conseil de la mairie de Lanouée, sur convocation en date du 13 mai 2025 qui leur a été adressé le 13 mai 2025 par voie dématérialisée par Mr Jacques BIHOUEE, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie du site de Lanouée le 13 mai 2025 et du site des Forges le 14 mai 2025 et sur le site internet forgesdelanouee.fr le 13 mai 2025.

Conseillers présents : Jacques BIHOUEE, Sabine GUILLEMIN, Yoann ROBIN, Edwige MESSAGER, Patrick POCARD, Jean-Pierre TRÉBY, Henriette LORAND, Maryvonne LE BLANC, Anne MESMEUR, Erwann MORVAN, Rachel DUVAL, André BRIEND, Alain CHÉREL, Martine CHATEL, Annick LE GUÉVEL, Isabelle CADIO.

Conseillers absents donnant pouvoir : Guénaëlle JÉGO donnant pouvoir à Maryvonne LE BLANC.

Conseillers absents : Sophie MARIVAIN (excusée), Michaël BERNABÉ, Yannick JOLIVET, Cécile LE MOINE, Julien LECLAIR et Barthélémy SINDALI.

Secrétaire de séance : Annick LE GUÉVEL

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 16

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

OBJET : DELIBERATION N° 2025-05.20-13 – PROPOSITION DE RECOURS A UN CONTRAT D'ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE EN RENFORT AU SERVICE TECHNIQUE

➤ **Présentation de la demande**

Rapporteur : Jacques BIHOUEE

Exposé

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'en raison d'un accroissement saisonnier d'activité au sein du service technique, il souhaiterait renforcer l'équipe en ayant recours à un contrat à durée déterminée.

Il rappelle que l'article L 332-23 2° du Code Général de la Fonction Publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'Agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de 6 mois sur une période consécutive de douze mois, renouvellement compris.

Le Maire ajoute qu'il est nécessaire de prévoir les tâches à réaliser, celles-ci ne pouvant être réalisées par les seuls Agents permanents de la Collectivité.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer et vu l'événementiel saisonnier, il propose au Conseil Municipal de créer, à compter du 21 mai 2025, un emploi non permanent sur le grade d'Adjoint Technique Territorial dont la durée hebdomadaire de service est de 39 heures et de l'autoriser à recruter un Agent contractuel pour une durée du 21 mai au 31 juillet 2025 suite à un accroissement saisonnier d'activité au sein du service technique.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Procède à un vote par scrutin ordinaire à main levée qui donne les résultats suivants :

PRESENTS	16
DONNANT POUVOIRS	01
VOTANTS	17
ABSENCES	00
SUFFRAGES EXPRIMES	17
MAJORITE ABSOLUE	09
POUR	17
CONTRE	00

Compte-tenu de ces éléments,

Le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de créer un emploi non permanent relevant du grade d'Adjoint Technique Territorial (filiale technique – catégorie C – cadre d'emploi des Adjoints Techniques Territoriaux) pour effectuer les missions suivantes :

Entretien des espaces verts, tonte, entretien de la voirie et événementiels.

- **AUTORISE** le Maire ou son Représentant à recruter un Agent contractuel sur le fondement de l'article 332-23 2° du Code Général de la Fonction Publique et à signer le contrat afférent.

- **PRECISE** que ce contrat sera conclu pour la période du 21 mai 2025 au 31 juillet 2025 pour une durée hebdomadaire de service de 39 heures.

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le 28 MAI 2025

ID : 056-200087153-20250520-2025200513-DE

- **FIXE** la rémunération en référence à l'échelle indiciaire au grade d'Adjoint Technique Territorial du cadre d'emplois des Adjointes Techniques Territoriaux à l'indice brut 367, indice majoré 366, à laquelle s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.
- **DIT QUE** la dépense correspondante sera inscrite par décision modificative en cas d'insuffisance de crédits inscrits au budget primitif 2025.
- **DECIDE** de modifier le tableau des effectifs comme ci-annexé à la présente délibération.

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 par voie d'affichage à la mairie et sur le site www.forgesdelanouee.fr

Date de mise en ligne : 30 mai 2025

Pour Le Maire empêché,

La 1^{ère} Adjointe au Maire,

Sabine GUILLEMIN

Le secrétaire de séance,



Annick LE GUÉVEL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (2 place de la mairie – 56120 Forges de Lanouée) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale – 3 Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES CEDEX) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le **28 MAI 2025**

ID : 056-200087153-20250520-2025200513-DE

Tableau des emplois au 01/06/2025

Filière administrative				
Grade d'Attachée Principale : 1 emploi				
Poste	Lieu	Temps de travail	Vacant	Statut agent occupant l'emploi
Secrétaire Générale de Mairie	Mairie	temps complet	non	Fonctionnaire
Grade de Rédacteur Principal de 1ère classe : 2 emplois				
Secrétaire Générale de Mairie Adjointe	Mairie	temps non complet : 17,5/35ème	non	Fonctionnaire
RH et secrétaire/Mairie déléguée - AFR des Forges	Mairie	temps complet	non	Fonctionnaire
Grade d'Adjoint administratif Principal de 1ère classe : 1 emploi				
Urbanisme - cimetière - CCAS - AFR de Lanouée	Mairie	temps complet	non	Fonctionnaire
Grade d'Adjoint administratif : 1 emploi				
Accueil - compta - état civil - transport scolaire - locations	Mairie	temps complet	non	Fonctionnaire
Filière animation				
Grade d'Adjoint d'animation : 2 emplois				
Animation - médiathèque-communication	Mairie	temps complet	non	Fonctionnaire
Garderie et cantine	Garderie	temps non complet : 12,46/35ème	non	Contractuel en CDI de droit public
Grade d'Agent de maîtrise : 1 emploi				
Restauration	Restaurant scolaire	temps non complet : 35 h/35ème	oui	Contractuel en CDD de droit public
Filière technique				
Grade de Technicien : 1 emploi				
Reponsable du service	Atelier municipal	temps complet	non	Fonctionnaire
Grade d'adjoint technique Principal de 1ère classe : 3 emplois				
Agent d'entretien - espaces verts	Atelier municipal	temps complet	non	Fonctionnaire
Agent d'entretien - espaces verts	Atelier municipal	temps complet	non	Fonctionnaire
Agent d'entretien bâtiments	Atelier municipal	temps complet	non	Fonctionnaire
Grade d'adjoint technique Principal de 2ème classe : 1 emploi				
Agent d'entretien - espaces verts	Atelier municipal	temps complet	non	Fonctionnaire
Grade d'Adjoint technique : 3 emplois				
Restauration et agent d'entretien	Restaurant scolaire	temps non complet : 31,50/35ème	non	Fonctionnaire
Agent d'entretien	Mairie et salles	temps non complet : 24/35ème	non	Fonctionnaire
Agent d'entretien espaces verts et voirie	Atelier municipal	temps complet	non	Contractuel en CDD de droit public



DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE
SEANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à 19 H 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Forges de Lanouée se sont réunis en salle du Conseil de la mairie de Lanouée, sur convocation en date du 13 mai 2025 qui leur a été adressé le 13 mai 2025 par voie dématérialisée par Mr Jacques BIHOUEE, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie du site de Lanouée le 13 mai 2025 et du site des Forges le 14 mai 2025 et sur le site internet forgesdelanouee.fr le 13 mai 2025.

Conseillers présents : Jacques BIHOUEE, Sabine GUILLEMIN, Yoann ROBIN, Edwige MESSENGER, Patrick POCARD, Jean-Pierre TRÉBY, Henriette LORAND, Maryvonne LE BLANC, Anne MESMEUR, Erwann MORVAN, Rachel DUVAL, André BRIEND, Alain CHÉREL, Martine CHATEL, Annick LE GUÉVEL, Isabelle CADIO.

Conseillers absents donnant pouvoir : Guénaëlle JÉGO donnant pouvoir à Maryvonne LE BLANC.

Conseillers absents : Sophie MARIVAIN (excusée), Michaël BERNABÉ, Yannick JOLIVET, Cécile LE MOINE, Julien LECLAIR et Barthélémy SINDALI.

Secrétaire de séance : Annick LE GUÉVEL

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 16

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

OBJET : DELIBERATION N° 2025-05.20-14 – TRAVAUX DE RENOVATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE ST PIERRE ES LIENS SITE DE LANOUEE

- **Présentation de l'avenant N° 1 au marché du lot 08 « Electricité » pour l'éclairage du clocher de l'église St Pierre Es Liens site de Lanouée**
- **Présentation de l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 15 mai 2025**
- **Autorisation de signature**

Rapporteur : Yoann ROBIN

Monsieur le Maire donne la parole à Mr Yoann ROBIN, deuxième Adjoint au Maire en charge des bâtiments communaux qui présente le dossier.

Il rappelle la délibération du Conseil Municipal du 08 décembre 2023 (N° 23-08/12-02) par laquelle le Maire a été autorisé à signer les marchés publics des différents lots relatifs aux travaux de rénovation du clocher de l'église St Pierre Es Liens sur le site de Lanouée. Le Maire a reçu également l'autorisation de signer les avenants à ces marchés dans la limite de 5 % du montant HT des travaux.

Il présente la proposition d'avenant N° 01 au lot 08 (électricité) reçu du Maître d'œuvre.

Lot	Entreprise	Montant initial du marché	Montant de l'avenant 01	Nouveau montant de marché
08 - Electricité	Eiffage Energie systèmes	10 797,96 € HT	+ 5 076,95 € HT Soit + 47.02 %	15 874,91 € HT

Objet de l'avenant	Avis CAO si plus de 5 %	Montant maximal à ne pas dépasser pour un avenant marché de travaux = 15 %
08 Electricité Travaux supplémentaires d'éclairage du clocher de l'église (projecteurs, console de commande, câblage et protection)	Favorable le 15.05.2025	Supérieur au seuil mais l'article 140 du Code des marchés publics permet d'aller jusqu'à 50 % si les travaux supplémentaires sont devenus nécessaires et ne figuraient pas dans le marché initial et si le changement de titulaire est impossible ou entraînerait une augmentation substantielle des coûts. La modification est ainsi rendue nécessaire par « des coûts. La modification est ainsi rendue nécessaire par « des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir pris connaissance du dossier,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Procède à un vote par scrutin ordinaire à main levée qui donne les résultats suivants :

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le

28 MAI 2025
ID : 056-200067193-20250520-2025200514-DE

PRESENTS	16
DONNANT POUVOIRS	01
VOTANTS	17
ABSTENTIONS	00
SUFFRAGES EXPRIMES	17
MAJORITE ABSOLUE	09
POUR	17
CONTRE	00

Compte-tenu de ces éléments,

Le Conseil Municipal :

- **VALIDE** l'avenant N° 01 (lot 08) et autorise le Maire ou son Représentant à les signer.
- **DIT QUE** les crédits budgétaires votés au budget primitif 2025 sont suffisants pour régler la dépense.

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 par voie d'affichage à la mairie et sur le site www.forgesdelanouee.fr

Date de mise en ligne : 30 mai 2025

Pour Le Maire empêché,

La 1^{ère} Adjointe au Maire,

Sabine GUILLEMIN

Le secrétaire de séance,


Annick LE GUEVEL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (2 place de la mairie – 56120 Forges de Lanouée) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale – 3 Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES CEDEX) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication



DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE
SEANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à 19 H 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Forges de Lanouée se sont réunis en salle du Conseil de la mairie de Lanouée, sur convocation en date du 13 mai 2025 qui leur a été adressé le 13 mai 2025 par voie dématérialisée par Mr Jacques BIHOUÉE, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie du site de Lanouée le 13 mai 2025 et du site des Forges le 14 mai 2025 et sur le site internet forgesdelanouee.fr le 13 mai 2025.

Conseillers présents : Jacques BIHOUÉE, Sabine GUILLEMIN, Yoann ROBIN, Edwige MESSEGER, Patrick POCARD, Jean-Pierre TRÉBY, Henriette LORAND, Maryvonne LE BLANC, Anne MESMEUR, Erwann MORVAN, Rachel DUVAL, André BRIEND, Alain CHÉREL, Martine CHATEL, Annick LE GUÉVEL, Isabelle CADIO.

Conseillers absents donnant pouvoir : Guénaëlle JÉGO donnant pouvoir à Maryvonne LE BLANC.

Conseillers absents : Sophie MÀRIVAIN (excusée), Michaël BERNABÉ, Yannick JOLIVET, Cécile LE MOINE, Julien LECLAIR et Barthélémy SINDALI.

Secrétaire de séance : Annick LE GUÉVEL

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 16

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

OBJET : DELIBERATION N° 2025-05.20-15 – BUDGET PRIMITIF 2025 – COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N° 2 – VIREMENT DE CREDITS POUR TRAVAUX DE RAVALEMENT DE LOGEMENTS COMMUNAUX A LA RESIDENCE LA FORET SITE DE LES FORGES

➤ **Présentation de la proposition**

Rapporteur : Jacques BIHOUÉE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a signé un devis d'un montant de 9 775,38 € HT le 9 juin 2022 avec l'entreprise LEGROS Peinture décoration de Josselin pour les travaux de ravalement de logements communaux à la résidence la Forêt sur le site de Les Forges. Les travaux n'ayant pas été réalisés en temps voulu, les crédits budgétaires nécessaires ont probablement été omis dans les restes à réaliser de l'exercice 2022, 2023 et 2024.

Il précise que l'entreprise vient de commencer le chantier et propose de procéder à virement de crédits budgétaires par décision modificative N° 2 au budget primitif de la Commune de l'année 2025 comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT -- DEPENSES		
Chapitre 21 (007 -- bâtiments publics locatifs)	Compte 2132	+ 11 000 €
Chapitre 23 (opération réserve)	Compte 231	- 11 000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Procède à un vote par scrutin ordinaire à main levée qui donne les résultats suivants :

PRESENTS	16
DONNANT POUVOIRS	01
VOTANTS	17
ABSECTIONS	00
SUFFRAGES EXPRIMES	17
MAJORITE ABSOLUE	09
POUR	17
CONTRE	00

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le

28 MAI 2025

ID : 056-200087153-20250520-2025200515-BF

Compte-tenu de ces éléments,

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la proposition du Maire.

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 par voie d'affichage à la mairie et sur le site www.forgesdeianouee.fr

Date de mise en ligne : 30 mai 2025

Pour Le Maire empêché,

La 1^{ère} Adjointe au Maire,

Sabine GUILLEMIN



Le secrétaire de séance,

Annick LE GUÉVEL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (2 place de la mairie – 56120 Forges de Lanouée) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale – 3 Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES CEDEX) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication